

Augmentation des pensions en octobre

Les prestations de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti seront augmentées ce mois-ci. Il s'agit de la quatrième augmentation trimestrielle, cette année, de ces prestations qui sont indexées au coût de la vie.

La pension de base de sécurité de la vieillesse passera donc en octobre de \$112.95 à \$117.02.

Le supplément de revenu garanti maximal pour une personne seule ou pour une personne mariée dont le conjoint n'est pas à la retraite passera de \$79.23 à \$82.08. Si l'on ajoute cette somme à la prestation de base de sécurité de la vieillesse, le paiement mensuel maximal sera de \$199.10.

Le supplément maximal pour les deux conjoints à la retraite passera de \$70.36 à \$72.89 chacun. Si l'on ajoute cette somme à la pension de base, chaque retraité recevra donc \$189.91, ou un montant maximal de \$379.82 pour les deux conjoints.

Décoration à un commandeur canadien

Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée récemment à Ottawa, un militaire des Forces canadiennes, le commandeur Bruce Cormack, de Winnipeg (Man.) a été félicité par le président des États-Unis et c'est le capitaine F.M. Murphy, du bureau de l'attaché militaire à l'ambassade américaine qui lui a décerné, au nom du président, la *Legion of Merit*.

Le commandeur Cormack a reçu cette décoration pour les services exceptionnels qu'il a rendus en qualité de directeur du projet de banque de données sur les emplois de *U.S. Navy*, pendant

qu'il était affecté au *Bureau of Naval Personnel*, Washington, D.C., de novembre 1970 à novembre 1972. Il a apporté une contribution inestimable à ce système ultra-moderne d'information sur la gestion du personnel, système qui a permis une réduction des coûts et une compression des effectifs.

On a fait état de l'aide que le commandeur Cormack a apportée au titulaire du nouveau poste de *Chief of Naval Training* (CNT) en ce qui a trait à la mise au point d'un système d'analyse des emplois destiné, à la fois, à modifier et à réduire la formation technique, pour une grande partie, des hommes de la *U.S. Navy*.

Sa citation mentionne que "son travail lui fait grand honneur, ainsi qu'aux Forces canadiennes".

Le commandeur Cormack est présentement Chef du Programme d'analyse pour les emplois des Forces canadiennes, au QGDN, à Ottawa.

Profiter de l'énergie nucléaire ...

(suite de la page 2)

Unies. Mais pour être bien franc, le Canada ne manifeste plus à l'égard de ces opérations le même enthousiasme absolu et débordant que par le passé. Ce refroidissement vient plutôt du fait que peu de forces d'urgence ont réussi à faire mieux qu'à perpétuer un *statu quo* fragile.

Si l'on veut que les Nations Unies poursuivent une activité pleinement efficace dans ce domaine, il est essentiel qu'on s'efforce aussi de trouver une solution politique plus durable, surtout de la part des parties les plus directement en cause, là où une force de l'ONU est appelée à maintenir une paix temporaire. S'il en va autrement, si les participants aux opérations de maintien de la paix se rendent compte que la situation risque de demeurer indéfiniment la même, je crains fort que les gouvernements soient moins désireux de répondre à de futures demandes de troupes.

L'an dernier, nous avons assisté à la création de deux nouvelles forces au Moyen-Orient et au renforcement de celle de Chypre. Ces événements sont importants en eux-mêmes, mais ils peuvent également nous donner une leçon pour l'avenir. Du point de vue canadien, les opérations présentement en cours au Moyen-Orient ont des résul-

tats encourageants et contribuent sans aucun doute à faire respecter les accords de cessez-le-feu et de désengagement. Mais il importe tout autant de souligner le fait que de nouveaux principes y ont été mis en application. Les participants ont été sélectionnés sur une base plus large que par le passé, et le financement des opérations a été assuré en vertu d'une contribution générale des membres des Nations Unies. Ces innovations ont rendu possible l'efficacité actuelle de la Force d'urgence au Moyen-Orient, et elles permettront à plus long terme d'envisager les opérations de maintien de la paix dans une nouvelle perspective.

Chypre

Le cas de Chypre est moins satisfaisant. Malgré la présence de la Force d'urgence des Nations Unies, les combats ont repris dans l'île avec une violence sans précédent, du fait que la crise politique qui couvait depuis longtemps était demeurée sans solution. Qui plus est, les événements de Chypre nous ont prouvé, encore une fois, qu'à défaut d'entente et de collaboration de la part des belligérants, le rôle constructif d'une force de maintien de la paix ne peut être que fortement restreint.

Si nous voulons maintenir et accroître l'efficacité des opérations de paix des Nations Unies, il nous faut formuler de nouveaux principes et appliquer de nouvelles techniques. Notre charte nous offre les moyens d'assurer une réponse efficace des Nations Unies à tout besoin futur en matière de maintien de la paix. Il y a des avantages manifestes à ce qu'il y ait entente préalable sur la manière dont les opérations de maintien de la paix de l'ONU doivent être effectuées et contrôlées. L'expérience de la Force d'urgence des Nations Unies nous indique la voie à suivre. Sous l'autorité générale du Conseil de sécurité, les responsabilités seraient partagées entre le Conseil lui-même, le Secrétaire général, les États qui fournissent des troupes et les parties qui sont directement en cause sur le terrain. Notre Organisation ne saurait se permettre de négliger aucun instrument qui soit susceptible d'aider à désamorcer les conflits armés. Mon gouvernement espère que les États membres continueront d'accorder à ce problème l'attention qu'il mérite....

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación parecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.